

Le Président

Pôle Développement Urbain et Cohésion Sociale
N/Réf: CT/CM/D1901050
Objet : Appel à projets – Contrat de ville 2020

Rodez, le **31 OCT. 2019**

Madame, Monsieur,

Le Contrat de ville de Rodez agglomération a été signé le 24 juin 2015 pour la période 2015-2022 sur une géographie prioritaire resserrée. Le quartier prioritaire est celui des Quatre Saisons à Rodez mais quatre autres quartiers en décrochage ont été repérés à l'échelle de l'agglomération (Rodez-centre ; Rodez-St Eloi ; Rodez-Gourgan ; Onet-Costes Rouges).

L'Etat et Rodez agglomération souhaitent poursuivre les dynamiques engagées sur le territoire et soutenir les initiatives en direction des habitants demeurant dans le périmètre de ces quartiers. Aussi, nous vous annonçons le lancement de l'appel à projets Contrat de ville 2020.

Les orientations thématiques correspondent aux 3 piliers du Contrat de Ville :

- la cohésion sociale,
- le cadre de vie et le renouvellement urbain,
- l'emploi et le développement économique.

La jeunesse, l'égalité entre les femmes et les hommes, la prévention de la radicalisation, la lutte contre les discriminations et la laïcité constituent des priorités transversales qui doivent être prises en compte dans la mise en œuvre des actions.

Pour tous renseignements complémentaires, les services de l'Etat et de Rodez agglomération se tiennent à disposition des porteurs de projets.

Vous trouverez joints au présent courrier :

- le règlement de cet appel à projets ;
- le dossier Cerfa ;
- la fiche action.

La date limite de réponse est fixée au **12 novembre 2019 à 16 h 00.**

Nous vous remercions pour votre implication dans la mise en œuvre de la politique de la ville au service des habitants et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

M. le Président de Rodez agglomération,

Mme la Préfète de l'Aveyron,



Christian TEYSSEDE



Catherine SARLANDIE DE LA ROBERTIE